

Le Courier de l'UNESCO. Septembre 1966. XIXe année.

Numéro d'inventaire : 2012.00093

Type de document : imprimé divers

Éditeur : UNESCO (Place de Fontenoy Paris (7è))

Date de création : 1966

Description : Périodique. Sept pages en rapport avec l'éducation.

Mesures : hauteur : 308 mm ; largeur : 225 mm

Notes : Article: "Des maîtres d'aujourd'hui aux maîtres de demain: vers une réforme de la condition des enseignants par Jean Thomas".

Mots-clés : Sociologie de l'éducation

Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques)

Filière : aucune

Niveau : aucun

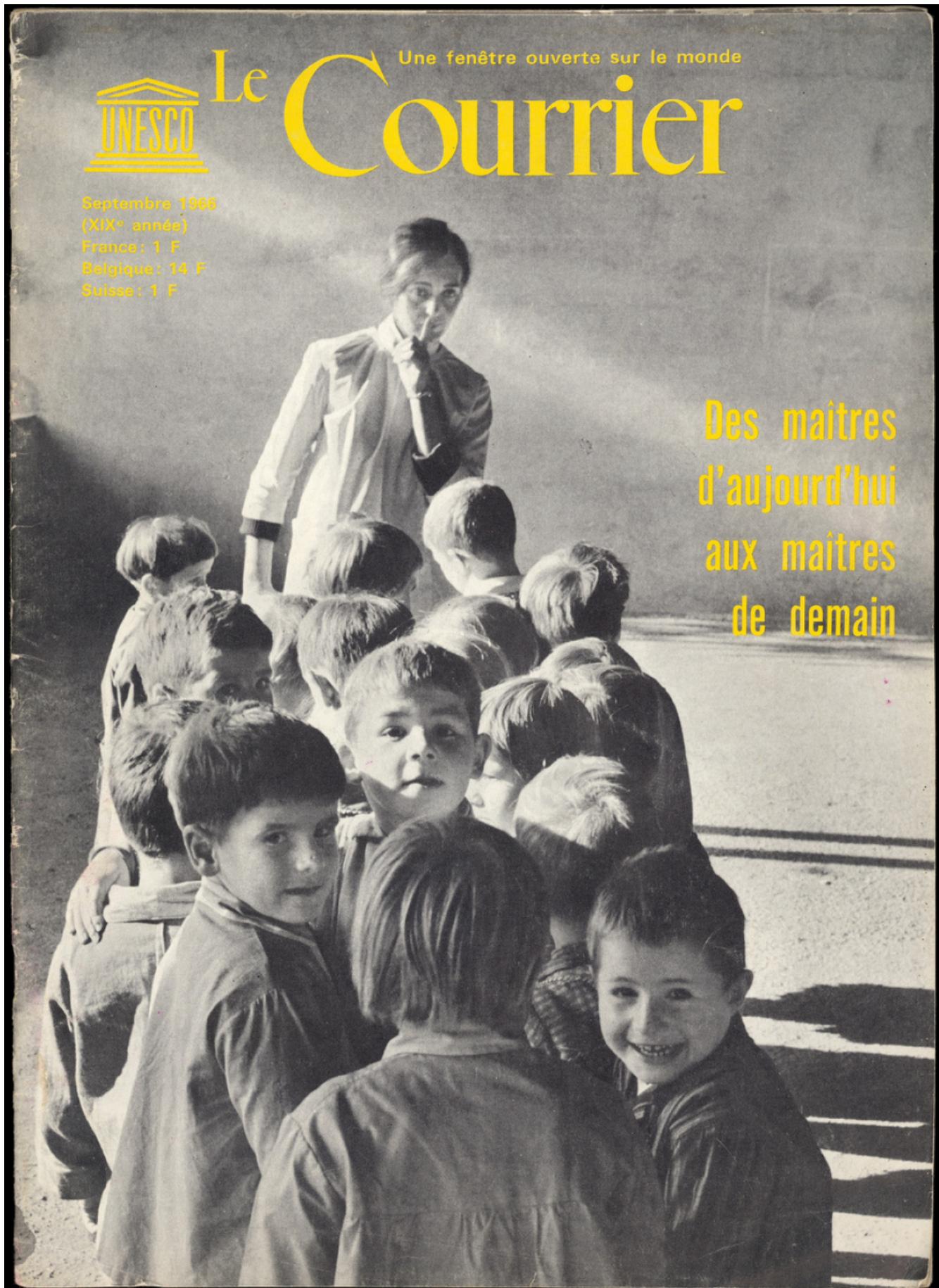
Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 7

Commentaire pagination : p . 4 à 10

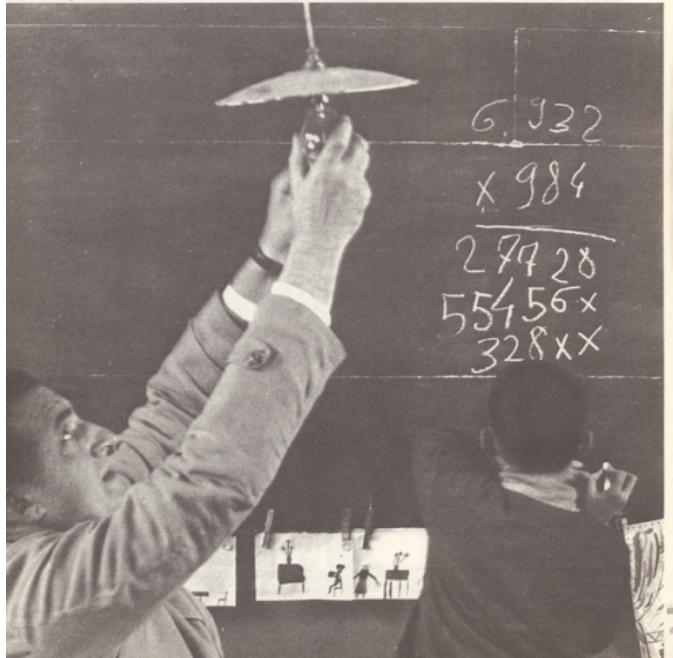
ill.

Sommaire : Sommaire



Vers un nouveau code
des droits et des devoirs
dans la
profession enseignante

Photo © IPN-Pierre Allard, Paris



DES MAITRES D'AUJOURD'HUI AUX MAITRES DE DEMAIN

par Jean Thomas

SUR l'initiative de l'Unesco, va se tenir prochainement à Paris une conférence inter-gouvernementale spéciale, assemblée de représentants d'Etats, avec le mandat d'adopter un instrument international sur la condition du personnel enseignant. Les décisions que cette conférence sera appelée à prendre, sous la forme d'une recommandation réglementaire, marqueront l'aboutissement d'une longue série d'études et de consultations, que l'Unesco a menées en association avec l'Organisation internationale du Travail et avec le concours de nombreux autres organismes internationaux, gouvernementaux ou non, intéressés aux progrès de l'éducation. Il s'agira de donner une suprême consécration officielle à un corps de principes et de recommandations précises, propres à assurer, s'ils sont effectivement mis en œuvre, aux maîtres de l'enseignement du premier et du second degré, dans tous les pays, une situation professionnelle sociale et morale digne de la fonction qu'ils assurent. On se demandera peut-être pourquoi l'Unesco et l'Organisation du Travail ont jugé bon de mettre en marche tout ce travail aussi important et aussi lourd pour régler les affaires d'une profession particulière et comment il se fait qu'un accord entre Etats soit devenu nécessaire dans un domaine où, de tout temps, les législations et les usages nationaux ont paru suffisants. Il en est de cette question comme de tant d'autres, qui se posent désormais en matière d'éducation.

PENDANT des siècles, chaque pays, chaque collectivité a fait de son mieux pour organiser et dispenser à la jeunesse l'enseignement qui lui convenait. Et puis les Etats ont pris une telle ampleur et se sont multipliés à tel point que le vieil édifice a été mis à crequer de toute part.

Au moment où les jeunes générations se ruinent en masse sur les écoles, celles-ci ne se sont plus trouvées en mesure de les accueillir. Il a fallu sans cesse ouvrir de nouveaux établissements et y affecter de nombreux maîtres.

JEAN THOMAS, agrégé des lettres, a été sous-directeur général de l'Unesco de 1950 à 1958, et a été un membre de la commission préparatoire de l'Unesco en 1946, puis, en 1948, directeur du département des activités culturelles de cette organisation. Il a été ensuite inspecteur général au ministère de l'Éducation nationale, en France.

Là où l'enseignement faisait bonne connaissance avec quelques milliers d'instituteurs ou de professeurs, c'est dorénavant par dizaines, par centaines de milliers qu'il s'agit d'en recruter. Aussi n'y-a-t-il guère de pays qui ne soit aux prises avec ce problème.

Dans cet ordre de choses, le public est surtout préoccupé à l'échelon des nombres. C'est sans doute qu'on lui parle surtout de quantités : quantité d'élèves à construire et à équiper, quantité d'élèves à recevoir, quantité de maîtres à recruter, budget à prévoir pour les dépenses d'enseignement, de fonctionnement et de personnel.

Mais les nombres ne sont que le moindre aspect du problème. Le pays

sont en droit d'exiger, et la nation des cadres dont elle a besoin ? En matière d'éducation, il est aux Etats de la faire, mais ce peut très vite devenir un mal. La planification de l'éducation, donc chacun éprouve désormais le besoin, comporte, autant qu'une juste prévision des nécessités nécessaires une détermination des niveaux, des genres, des matières d'enseignement de demain.

Assurer la nécessaire expansion de l'éducation en assurant un bien, mais qui c'est aux Etats de la faire, ce bien peut très vite devenir un mal. La planification de l'éducation, donc chacun éprouve désormais le besoin, comporte, autant qu'une juste prévision des nécessités nécessaires une détermination des niveaux, des genres, des matières d'enseignement de demain.

C'est pourquoi tous les gouvernements du monde se préoccupent de réformer l'enseignement, d'en adapter les structures, les programmes et les méthodes aux besoins nouveaux. Partout on voit des systèmes, parfois longtemps régi par solides traditions, sont entrés en mouvement. Partout on adopte des lois et des décrets, on abroge, on transforme ou on crée des procédures de sélection et d'orientation, on confie à des organismes de recherches, on procède à des expériences, à des auxiliaires nouveaux. Notre siècle est, au moins en apparence, l'âge d'or de la pédagogie.

Mais le succès de cet effort gigantesque, sur quoi repose-t-il en définitive, sinon dans la compétence et la détermination des hommes et des femmes qui ont pour métier d'enseigner ? Les plus belles écoles, les mieux pourvues en livres, en appareils, en équipements de tous sortes, les programmes les plus judicieux, tout cela ne peut rien dépendre en attendant avec des maîtres médiocrement doués, mal préparés à leur tâche ou mécontents de leur condition ?

Un bon professeur peut décupler la

SUITE PAGE 5

MAITRES DE DEMAIN (Suite)

Le prestige ne peut être le seul salaire du dévouement

valeur de l'enseignement, un mauvais maître peut la contredire et dédaigner. Qu'il se place au point de vue de l'intérêt particulier de chaque enfant ou à celui de l'intérêt collectif de la société, la qualité de l'éducation a toujours été et sera toujours liée à celle des maîtres.

Recruter et former, en nombre suffisant, de bons maîtres, leur donner l'effacement nécessaire, leur assurer une rémunération, des conditions d'emploi et des perspectives de carrière qui leur permettent de se consacrer tout entier à leur enseignement et qui les y incitent, ce sont là le seulement les exigences de la justice, mais encore des moyens sûrs de satisfaire les besoins de la nation. C'est affaire de bonne gestion, économique autant que de juste organisation sociale.

Au premier plan des conditions propres à améliorer l'éducation de la jeunesse figure donc l'obligation de donner au personnel enseignant la situation matérielle et morale qui lui revient dans l'ensemble du corps social.

Ce sont là des vérités généralement reconnues, mais il est rare que l'on en discerne toutes les conséquences. La première est, sans aucun doute, qu'il faut attirer vers les carrières de l'enseignement un grand nombre de jeunes gens distingués. Ici commencent les difficultés.

L'éventail des professions qui exigent de leurs futurs membres de hautes qualités intellectuelles et morales ne cesse en effet de s'élargir, comme cela a été montré au chapitre 10. La jeunesse d'aujourd'hui offre à la profession d'extraordinaire perspectives d'évenir. Il n'est pas rare d'entendre dire à des enseignants, surtout quand ils se trouvent réunis, que leur métier est le plus noble de tous, comme convaincu de l'absolue certitude et ne manquant pas de bons arguments pour la soutenir.

Mais que penser des prêtres, des médecins, des officiers, des architectes, des ingénieurs, des agriculteurs ? N'y a-t-il pas aussi de la noblesse dans ces professions, à assigner les malades, à bâtrir des villes nouvelles, à construire des machines capables de transformer les conditions de la vie, ou simplement à nourrir la population ? Les carrières de l'administration, elle-même longtemps confondues avec une routine médio-cré, se parent chaque jour de plus de prestige, parce qu'elles affectent directement toutes les formes de la

vie en commun. Un jeune homme, une jeune fille intelligents et impatients de servir leur pays, sollicités par toute une variété de carrières également utiles et également nobles.

La profession de l'enseignement ne peut donc plus prétendre à attirer les meilleurs, comme elle le faisait jadis, et l'intérêt de la société ne le permettra pas. Les conditions de l'éducation prennent leur place parmi beaucoup d'autres et l'on ne saurait leur donner la priorité.

Mais il ne faut pas non plus, en revanche, qu'on les sacrifie sous peine de provoquer des plus graves déséquilibres. C'est une chose évidente, si spécialisée qu'elle soit, exige une formation première, que l'enseignement a précisément pour tâche d'assurer. Mais qu'en est-il des services publics l'enseignement est, au moins le plus important, du moins celui dont la nécessité s'impose en premier lieu. Il est donc de l'intérêt comme du devoir de l'Etat de veiller à ce qu'il reçoive au juste part de jeunes talents.

Voilà donc l'immense que l'opinion publique, les penseurs et les particuliers l'opinion de la jeunesse. Or, il n'est pas exagéré de dire que, dans son ensemble, l'opinion est mal éclairée sur la fonction de l'enseignant dans la société moderne. Alors que tant d'autres carrières se trouvent aujourd'hui

d'hui parées d'un lustre nouveau, parce qu'on voit qu'elles touchent de près à l'avenir, à la science et à la technique, le métier de l'instituteur ou du professeur semble figé dans de très vieilles habitudes.

Dans un monde en transformation permanente, où l'ingénieur, le chercheur, le médecin, le chirurgien font, à travers les récits de journaux et les images de la télévision, figure de l'avenir, l'instituteur est bien peu de passer pour le survivant d'un âge révolu. La presse, la littérature, le théâtre, le cinéma n'ont-ils contribué à accroître un certain stéréotype du instituteur, personnage rustificate, certes pour son honnêteté, sa conscience, son dévouement, mais distrait et naïf, attaché à des principes qui n'ont plus cours ?

Il serait difficile que cette opinion ne se reflète pas dans celle des adolescents. Ils ont sans doute d'autant moins de plaisir direct de se former une idée que de toutes les professions, celle de leurs professeurs est aussi celle qu'ils connaissent le mieux, ou croient le mieux connaître.

Certains adolescents, à qui tel de leurs maîtres inspire de l'admiration et de l'enthousiasme en subissent une séduction profonde. Ils ne concilier

SUITE PAGE 9

Quelques aspects de la condition des enseignants

Dans nombre de pays d'Amérique latine, 70 à 75 % des enseignants au niveau de l'enseignement primaire sont des femmes.

Le salaire des institutrices est en général très bas. Dans certains pays, il est inférieur à celui des ouvriers dans d'autres, l'ouvrier gagne moins qu'un ouvrier qualifié. C'est l'exemple d'un pays où un instituteur enseignant dans un bâtiment de 60 m² gagne 100 pesos, alors qu'il a un diplôme, le même instituteur gagne à peine plus des 3/5 du salaire du même contremaître en bâtiment. Nous savons que dans ces mêmes pays d'Amérique latine, les ruraux contribuent 60 à 70 % au revenu de l'école, et que la proportion d'enseignants ruraux, au niveau primaire, est très élevée.

En Afrique, le pourcentage des maîtres non qualifiés au niveau primaire varie souvent les unes de 50 à 90 %. La condition des maîtres africains, qui souvent travaillent dans de mauvaises conditions, dans des maisons en ruine ou sous des tentes inconfortables. Beaucoup d'écoles sont loin des villes et des agglomérations, et l'enseignant doit faire de longues et pénibles marches pour assurer sa matérielle scolaire, de la nourriture, de l'eau, et, souvent, leur salaire. Aussi, beaucoup de maîtres abandonnent-ils leur profession surtout dans les régions rurales, car elles sont les seules à faire des enseignants.

En Asie, le statut et les traitements du personnel enseignant sont moins avantageux que ceux des autres postes de la fonction publique.

Dans les pays européens, les gains réels des enseignants se sont accrus dans la plupart des pays depuis 1938, mais le rythme d'augmentation est plus lent que pour les employés de bureau et les travailleurs manuels.

Une institutrice de la Cordillère

LA SEÑORITA LUCIANA

Luciana Luisa Yáñez est une jeune Péruvienne qui, à 21 ans, est devenue institutrice, elle a été nommée pour 3 ans dans une école de la province de Cuzco. Rejouant à l'école de la ville de Cuzco, où elle connaît une petite affaire. De Lima, elle a pris l'avion pour Cuzco ; de Cuzco elle a voyagé à cheval, car il n'y a pas d'autocar pour atteindre à 3 500 mètres d'altitude, dans les Andes, le village de Paucartambo (600 habitants). La route passe par la et Luciana, assise à cheval, va inversez passer par le village de Chinchero, passant un col à 4 800 mètres d'altitude (à droite). Pendant neuf mois, elle va pas quitter l'école, mais elle a une hacienda abandonnée pour les enfants des Andes Quena. Cessé vivent ailleurs, dans un rayon de 10 km, 1500 personnes, au 4 000 et 5 000 m d'altitude, ils élèvent des lamas et des vigognes. Les enfants vien-

ment à l'école le lundi matin à 8 heures, et y demeurent jusqu'au vendredi matin, doivent faire une vingtaine de km à pied. Ils ont de 8 à 10 ans, et une éducation rudimentaire. L'école est chauffée l'hiver avec le feu de bois. La vie de Luciana et de Luciana partage entièrement la vie de ses élèves et surveille leurs jeux (à gauche). Elle a appris à lire et à écrire le quichua, enseigne l'espagnol (ils parlent quichua). Ils apprennent à lire, à écrire et à compter avec des lamas et des vigognes. La maison a une pièce aux murs nus, sans autre mobilier qu'un lit de lattes de bois et une couverture de laine. Le lama et la vigogne sont leur lit et repas alors pour Lima. Elle gagne 1 400 soles par mois (240 FF) et il arrive de prévoir de l'argent supplémentaire pour payer des fournitures scolaires.

Photos © Institut Pédagogique national, Paris - Pierre Allard

SUITE PAGE 8

